

## PROGRAMME DE FORMATION

# PLATE-FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNES (PEMP) – CACES R.486

Formation à la conduite en sécurité des PEMP selon la recommandation R.486a

### Public et pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement
- Savoir lire et comprendre le français

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

### Durée

- 3 à 4 jours (soit 21 à 28 heures) selon niveau et catégories choisies

### Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux (voir cahier des charges plateau technique)
- Inter-entreprises : sur notre plateau

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table préalable de positionnement
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Mise en situations et exercices pratiques
- Formation dispensée en français

### Intervenants

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

### Évaluation

- Évaluation continue et épreuves certificatives

### Equipements de protection individuels

Chaussures de sécurité, gants, plus EPI obligatoires de l'entreprise

### Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences,
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- De mettre en œuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Les préparer au test CACES.

### Contenu

#### I / Partie théorie

*Décret 98.1084 du 02 décembre 1998,*

*Recommandation CNAMTS R.486,*

- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

#### II / Partie pratique

- Opération de prise de poste
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage
- Opérations de fin de poste

#### III / Contrôle des connaissances acquises

**Tests CACES®** : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.486

### Validation

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.